

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-1536/SG/AI créant un comité chargé d'études des coutumes afars et issas.

n° 73-1536/SG/AI

Ministère
MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
19 octobre 1973

Numéro JO
n° 21 du 10/11/1973

Date du numéro
10 novembre 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Il est créé un comité d'étude des coutumes Afars et Issas en vue de leur codification ultérieure.

Art. 2

Ce comité est placé sous la présidence de M. Jambon, magistrat, et composé de : MM. Chédeville Mohamed Aden Didier Morin Saleh Hassan Ismaël Guedi M. Didier Morin est chargé du secrétariat du comité

Art. 3

Ce comité se réunira à la diligence de son Président et tiendra séance chaque fois que cela s'évêrera nécessaire. En outre, le comité pourra s'entourer de toutes les collaborations. nécessaires.et notamment de celles de notables Afars et Issas et il pourra demander à toute personne susceptible de l'aider dans sa mission de venir assister à ses séances de travail.